

**Monsieur le maire
Mairie
78470 MAGNY-LES-HAMEAUX**

Saint-Lambert, le 28 avril 2014

Objet: Croisement entre le chemin rural de la plaine de Beauregard avec la route venant du plateau de Romainville avant la descente de Milon-la-Chapelle.

Monsieur le maire,

Des adhérents de notre association m'ont fait part plusieurs fois de la dangerosité en tant que piéton, de la traversée à partir du chemin rural de la plaine de Beauregard avec la route venant du plateau de Romainville, en raison de la vitesse souvent élevée des voitures.

Nous vous demandons de bien vouloir faire le nécessaire, pour sécuriser rapidement ce carrefour situé dans une courbe plongeante avec une visibilité réduite sur une chaussée inadaptée à une circulation rapide, par une réalisation de ralentisseurs ou d'une réduction de la chaussée.

Dans le canton pour éviter les accidents, les communes ont organisé des aménagements efficaces, en créant physiquement des chicanes pour limiter la vitesse.

En réalisant ce type d'aménagement vous assurez la sécurité des promeneurs, ce chemin rural est aussi très fréquenté par les randonneurs.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de notre considération distinguée.



Le Président
Eric AYNAUD

Copie : mairie de Milon-la-Chapelle